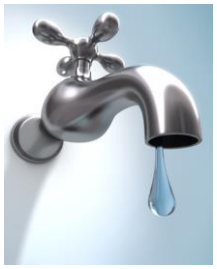

Votre service de distribution d'eau potable,
le SIAEP du Doullennais et Environs vous propose

LA MENSUALISATION DE VOTRE FACTURE D'EAU

Je me simplifie la vie en mensualisant ma facture d'eau !

J'envoie mon RIB signé

Je suis prélevé le 10 de chaque mois de mars à novembre

Je reçois ma facture annuelle en décembre pour une régularisation en janvier et/ou février de l'année qui suit.

A envoyer par mail : siaep.doullennais@orange.fr
ou par courrier à l'adresse suivante :
Rue du Fossé Savignac 80600 DOULLENS
N'oublier pas de signer votre RIB

Renseignez-vous au 03.22.77.28.12